

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N°1H1842S3

SOCIETE TITULAIRE

SAR

Hameau de Ronquerolles BP 40 008
60602 - CLERMONT Cedex FRANCE

PRODUIT

NOVA Agripp

Nature du produit
Pe

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Peinture à l'eau non rétro réfléchissante de couleur blanche, à usage exclusivement urbain, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Il n'y a pas de saupoudrage.

Conditions limites d'application * :

T° mini : 5 °C

T° maxi : 40 °C

Hygrométrie maxi : 80 %

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Machine automotrice avec un pistolet.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

Dosage humide
375 g/m²

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : 27 °C

T° sol : 42 °C

Hygrométrie : 36 %

Vent : 19 km/h

TEMPS DE SECHAGE : 4 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit

Masse Volumique

Teneur en cendres

Extrait sec

Bille Anneau

Produit de base

1.63 g/ml

40.5 %

75.5 %

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :

N2

OISE

Chaussée PARIS->PROVINCE

PR

15.36

à

16.28

Année

Trafic (véh/j)

% PL

Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX

Application en : 2023 - R045

PMT : 0.94 mm

2023

7954

19

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage Nb de passages de roues Exigences :	Visibilité de nuit RI (mcd.m-2.lx-1)	Adhérence SRT 0.45	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd (mcd.m-2.lx-1)
			(x)	(y)	
			Blanc		130
Etat neuf	/	0.57	0.3187	0.3365	253
(P1) 50000	/	0.55	0.3256	0.3443	228
(P2) 100000	/	0.58	0.3221	0.3399	210
(P3) 200000	/	0.55	0.3257	0.3443	207
(P4) 500000	/	0.56	0.3234	0.3416	173
(P5) 1000000	/	0.66	0.3229	0.3411	157
(P5) 1000000		Classe S3	/		Classe Q3

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :

CERTIFIE PAR ASCQUER

NF

EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

VISAS

Fiche établie par le CEREMA - Dter NP

D. DUPONT

Le 19/06/2025

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASociation pour la Certification et la QUALification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140